

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 DECEMBRE 2017

Date de convocation : 14 décembre 2017

Présents :

Messieurs Hubert DUFFNER, François JOUVANCEAU, Mario GANDELIN, Bernard GAY, Jean-Yves LANNEAU, Alain MOUILLOT, Jean-Michel NOIROT, Luc THURA.

Mesdames Claudine BOUVET, Emmanuelle GILLOT, Aurélia PERRIN, Sylvie TISSERAND.

Excusé(e)(s) : Jean-François MAILLEY (pouvoir donné à J.M. NOIROT), Eric OUDARD (pouvoir donné à C. BOUVET), Olivier PETIT (pouvoir donné à J.Y. LANNEAU)

Secrétaire de séance : Bernard GAY

Le compte rendu du Conseil Municipal du 24 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

➤ Rythmes scolaires - Rentrée 2018

Suite au résultat de l'enquête consultative faite auprès des parents d'élèves, sur l'aménagement des rythmes scolaires, le Conseil d'École a décidé, lors de sa séance du 04 décembre 2017, le passage de la semaine à 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision du Conseil d'École pour le passage à la semaine de 4 jours par 8 voix Pour, 5 Contre et 2 abstentions.

➤ Numérisation, indexation et intégration des registres d'état civil

Afin d'améliorer la conservation des registres en réduisant la manipulation de ces derniers et le service rendu aux usagers en facilitant la délivrance des actes, le SIDEC propose aux communes adhérentes la numérisation, l'indexation et l'intégration des actes d'état civil.

➤ Convention d'instruction des autorisations d'occupation du sol - COURLAOUX / PETR du Pays Lédonien

Par délibération, le comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) a été habilité pour assurer l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol. En application de l'article R423-15 C.) du code de l'urbanisme, le Maire peut charger les services d'un syndicat mixte de délivrer les actes au nom de la Commune. Monsieur le Maire propose de confier au PETR du Pays Lédonien l'instruction des autorisations d'occupation du sol déposées sur son territoire, à compter du 1^{er} janvier 2018. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

➤ Demandes d'acquisition des parcelles AH 131 et AH 173

Vu les demandes d'acquisition des parcelles AH 131 et AH 173, situées entre les lotissements des Perroux I et II et la voie Bressane, adressées à la Commune, Considérant :
que ces parcelles sont grevées de servitudes de passages des réseaux d'eaux usées et pluviales ;
que le service gestionnaire nous demande de préserver l'accès aisé à ces réseaux d'intérêt collectif,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 14 voix Pour et 1 abstention, de ne pas vendre ces parcelles.

➤ Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi d'adjoint d'animation à temps complet

Le Conseil Municipal décide de recruter un agent contractuel pour assurer les fonctions d'adjoint d'animation à temps complet à compter du 2 janvier 2018 et jusqu'au 31 juillet 2018.

➤ Désignation des représentants au SICTOM

Dans le cadre de l'adhésion d'ECLA au SICTOM de la zone de Lons, à compter du 1^{er} janvier 2018, la Commune doit désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants, car elle compte plus de 1000 habitants.

Titulaires	Suppléants
M. Alain MOUILLOT	M. Jean-Michel NOIROT
M. Mario GANDELIN	M. Hubert DUFFNER

➤ Dissolution du Syndicat intercommunal pour la gestion et l'exploitation de la Maison de Retraite de Montmorot

La taille du syndicat ne permet plus une gestion optimisée des soins en sein de l'EPHAD de la Châtelaine. Le CCAS de Lons propose de reprendre la gestion de l'EPHAD. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité demande la dissolution du SIVU et donne son accord pour la reprise de la gestion par le CCAS de la Ville de Lons.

➤ Adhésion de la commune de Ravilloles au SICOPAL

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

➤ Urbanisme

• Droit de préemption

Monsieur le Maire présente les demandes déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal

Vendeur	Acquéreur	Adresse du bien	Préemption
SIER	FILIATRE Michel	En Bleu	Non
SCI C2J	SCI ACL	192 rue des Perroux	Non

• Demande de travaux et permis de construire

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Dossier	Nom	Objet
DP	PETIOT Hervé	Piscine
DP	CARREL Yannis	Rénovation d'ouvertures

➤ Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants :

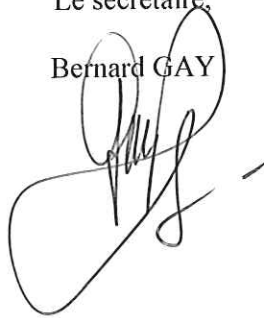
- Le Conseil Municipal demande au Maire de poursuivre les investigations nécessaires pour l'achat des parcelles AH 49 et AH 50, lieu-dit « Au Village ».
- Monsieur le Maire présente la demande de la Société PROGIM pour les échanges de parcelles entre la société et la Commune.
- Départ à la retraite de M. Pierre HAAB, trésorier principal, remplacé par M. Alain SCHMITT.
- Le Conseil Régional a donné un avis favorable à notre demande de subvention d'un montant de 2 370 € pour la création du verger de sauvegarde.
- Demande de location à la journée, par convention, de la salle Marcel Gauthier par une entreprise de formation de COURLAOUX.
- Une précision est apportée concernant la procédure pour l'application des pénalités de retards :
 - 1^{er} retard : signalement par la responsable de l'ALSH,

- 2^{ème} retard : convocation en Mairie,
- 3^{ème} retard : application de la pénalité.
- Le Maire donne lecture de la lettre de la Préfecture demandant la fermeture 1 jour par semaine du dépôt de pain du Vival. Le Conseil Municipal demande que cette mesure ne soit pas appliquée pour l'instant afin d'apporter un meilleur service aux habitants, des démarches sont en cours.
- Monsieur le Maire rappelle qu'il est formellement interdit de verser des produits ou matériaux dans les grilles d'évacuations des eaux pluviales. Lors du dernier épisode pluvieux et suite à une inondation dans la rue des Acacias, le service gestionnaire du réseau a trouvé la canalisation bouchée par du béton.
- Fermeture de la Mairie du 26 décembre 2017 au 02 janvier 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le secrétaire,

Bernard GAY



Le Maire,

Jean-Yves LANNEAU

